



Association des  
Conseillers d'orientation-Psychologues  
France

Siège 41 rue Gay Lussac 75005 Paris  
[www.acop-asso.org](http://www.acop-asso.org)

Membre de  
la Société Française de psychologie  
[www.sfpsy.org](http://www.sfpsy.org)

l'Association Internationale  
d'Orientation Scolaire et  
Professionnelle  
[www.iaevg.org](http://www.iaevg.org)

le collectif  
Construire Ensemble la Politique  
de l'Enfance  
<http://cep-enfance.blogspot.fr/>

prochaines  
Journées Nationales d'Études  
13>16 Septembre 2016 - Albi  
« L'accompagnement »  
<http://albi2016.acop-asso.org/>

Aulnay sous Bois, le 01 février 2016

A l'attention de Mme Najat Vallaud-Belkacem  
Ministre de l'Éducation nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Copie à M. Jean-Pierre Bellier  
Et Mme Frédérique Weixler

Madame la Ministre,

La parution du décret attendue pour juin 2016 concernant la constitution du corps unique de psychologues de l'EN au 1er septembre 2016 et l'ouverture du nouveau recrutement des psychologues de l'Éducation nationale dès 2017 semble devoir être reportée.

En engageant ce projet qui répondait à une longue attente, vous avez suscité chez les Psychologues, leurs partenaires et les usagers du service public, un immense espoir qu'il ne faudrait pas décevoir.

Si le report du calendrier annoncé, quant à la parution du décret, devait se confirmer il aurait de très graves conséquences à la fois sur la création du corps et sur l'organisation du concours de recrutement session 2017, voire 2018.

C'est la raison pour laquelle, en vous exprimant ses plus vives inquiétudes, l'ACOP-F vous demande de tout mettre en œuvre pour que les délais initialement prévus soient respectés.

Nous souhaitons vivement, avec vous et toute la profession, que ce projet, fruit d'un travail complexe et ambitieux, aboutisse enfin.

Aussi nous souhaiterions vous rencontrer en audience afin d'échanger sur

- les questions relatives à la parution du décret portant création du corps unique de Psychologue de l'Éducation nationale,
- les questions portant sur les nouvelles modalités de recrutement et de formation afférentes,
- les questions relatives à la représentation du corps.

Soyez assurée de nos plus respectueuses salutations.

Pour le CA  
Sylvie Amici, Présidente de l'ACOP-F

#### A propos de l'ACOP-F

*L'Association des Conseillers d'orientation-Psychologues est une association « loi 1901 » créée en 1931. Depuis sa fondation, elle s'est donnée pour buts et objectifs de rassembler les professionnels de l'orientation scolaire et professionnelle, d'être un lieu d'échanges et de débats, de veiller au respect de la déontologie propre aux professions de la psychologie et du conseil, de défendre les intérêts moraux de la profession et contribuer au développement des services d'information et d'orientation de l'Éducation nationale, de promouvoir la psychologie et les sciences humaines en faveur de l'éducation et de l'orientation, et d'encourager la recherche dans ces domaines, de valoriser les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) en tant que services publics de proximité, d'apporter sa contribution aux questions liées à l'enseignement, la formation, l'orientation, et de développer, en France et au plan international, les relations avec les autres organisations, en particulier avec celles qui rassemblent des psychologues.*